

Avis relatif à l'octroi d'autorisations de mise sur le marché de médicaments vétérinaires

Décision du directeur de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

Spécialité dénommée : AVIPRO AE SUSPENSION POUR ADMINISTRATION DANS L'EAU DE BOISSON DES POULES, Suspension pour administration dans l'eau de boisson

Titulaire : ELANCO

Composition : virus de l'encephalomyélite aviaire-vivant

Numéro d'autorisation de mise sur le marché : FR/V/6803906 6/2021

Date de décision : 13/01/2022